

FLEURIEUX SUR L'ARBRESLE



RHONE

Publié le 23 avril 2026

## Délibération du Conseil Municipal du 20 avril 2026

### Nombre de Conseillers

En exercice : 19

Présents : 14

Pouvoir : 5

Votants : 19

### Date de Convocation du Conseil Municipal :

14 avril 2026

L'an deux mil vingt six, le vingt avril à vingt heures, les membres du conseil municipal de la commune de FLEURIEUX SUR L'ARBRESLE proclamés élus par le bureau électoral à la suite des opérations de vote du 15 mars 2026, se sont réunis dans la salle du conseil sur la convocation de Monsieur Aymeric GIRARDON Maire conformément aux articles L2121-10 et L2122-15 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Étaient présents : Jean-Pierre BLANCHARD, Isabelle BONNET, Rémi BROSSIER, Delphine CHARVIEUX, Raphaël DELOIN, Eva DRUT, Aymeric GIRARDON, Evelyne GIRARDON, Jean-Michel GOLFIER, Jérôme JEANPIERRE, Elvine LEON, Karine LORENZO, Caroline MIRANDA et Léo MOLINIE.

Excusés : Alain BENISTY (pouvoir donné à Aymeric GIRARDON), Olivier CHAMBE (pouvoir donné à Elvine LEON), Vincent PEYRE (pouvoir donné à Léo MOLINIE), Magali PICARD (pouvoir donné à Caroline MIRANDA) et Sophie VERCHERE (pouvoir donné à Isabelle BONNET).

### **2026-26 Délibération relative à la composition des commissions municipales**

**Rapporteur** : Aymeric GIRARDON

Pour faire fonctionner ces différentes commissions, Monsieur le Maire propose aux conseillers municipaux de s'inscrire dans les commissions de leur choix.

Le maire sera le président d'office de chaque commission. Pour la commission Révision du PLU / Urbanisme, un vice-président (homme ou femme) sera élu lors de la première réunion, qui sera convoquée dans les huit jours suivants sa création.

Afin de respecter la pluralité du scrutin de l'élection municipales, les commissions seront composées d'élus de la liste majoritaire et de la liste minoritaire.

La commission **Générale** sera composée de l'ensemble des élus du conseil municipal. Elle ne sera pas ouverte aux membres extérieurs.

La commission **Révision du PLU / Urbanisme** sera composée de 5 élus répartis comme suit : 4 de la liste majoritaire et 1 de la liste minoritaire. Elle ne sera pas ouverte aux membres extérieurs.

VU l'article L 2121-22 du CGCT ;

VU le résultat du scrutin de l'élection municipale ;

VU les candidatures des élus dans les différentes commissions ;

**Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité :**

- **DE FIXER** à 19 élus le nombre de membres pour la commission générale ;
- **DE FIXER** à 5 élus le nombre de membres répartis comme suit : 4 élus de la liste majoritaire et 1 élu de la liste minoritaire pour la commission Révision du PLU / Urbanisme ;
- **DE NOMMER** les membres de ces commissions selon le tableau ci-après :

Nom commission	Liste des membres élus
Commission générale	1- Aymeric GIRARDON 2- Jean-Pierre BLANCHARD 3- Isabelle BONNET 4- Alain BENISTY 5- Caroline MIRANDA 6- Raphaël DELOIN 7- Delphine CHARVIEUX 8- Evelyne GIRARDON 9- Léo MOLINIE 10- Magali PICARD 11- Rémi BROSSIER 12- Jérôme JEANPIERRE 13- Karine LORENZO 14- Vincent PEYRE 15- Sophie VERCHERE 16- Elvine LEON 17- Olivier CHAMBE 18- Eva DRUT 19- Jean-Michel GOLFIER
Commission révision du PLU / Urbanisme	1- Alain BENISTY 2- Jean-Pierre BLANCHARD 3- Delphine CHARVIEUX 4- Vincent PEYRE 5- Elvine LEON

En bleu : liste « Générations Fleurieux »

En vert : liste « Nouvel élan pour Fleurieux »

Le Maire  
Aymeric GIRARDON

La secrétaire de séance  
Caroline MIRANDA

